

Travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Etablissement Français du Sang de Metz-Tessy

2 Chemin des Croiselets

74370 Epagny Metz-Tessy



MAITRE D'OUVRAGE

EFS Auvergne Rhone Alpes
111 rue Elisée Reclus
69153 - CS 20617 DECINES - France

ARCHITECTE :

EUTOPIA ARCHITECTURE
10, Rue Marius Patinaud
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 46 15 22
Mél : contact@eutopia.fr



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

MD-ECOBAT
42, Boulevard Antonio Vivaldi
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 06 85 15 94 96
Mél : mdufour@md-ecobat.com



BE FLUIDES :

COGIFLUIDE
51, Rue Sibert, Parc Novaciere Bât. 54
42400 SAINT-CHAMOND
Mél : contact@cogifluide.com



BE STRUCTURE :

BOST Ingénierie
1997 Rue Jean Rostand
42350 La Talaudière
Tél : 04 77 43 01 90
Mél : contact@bost-ing.com

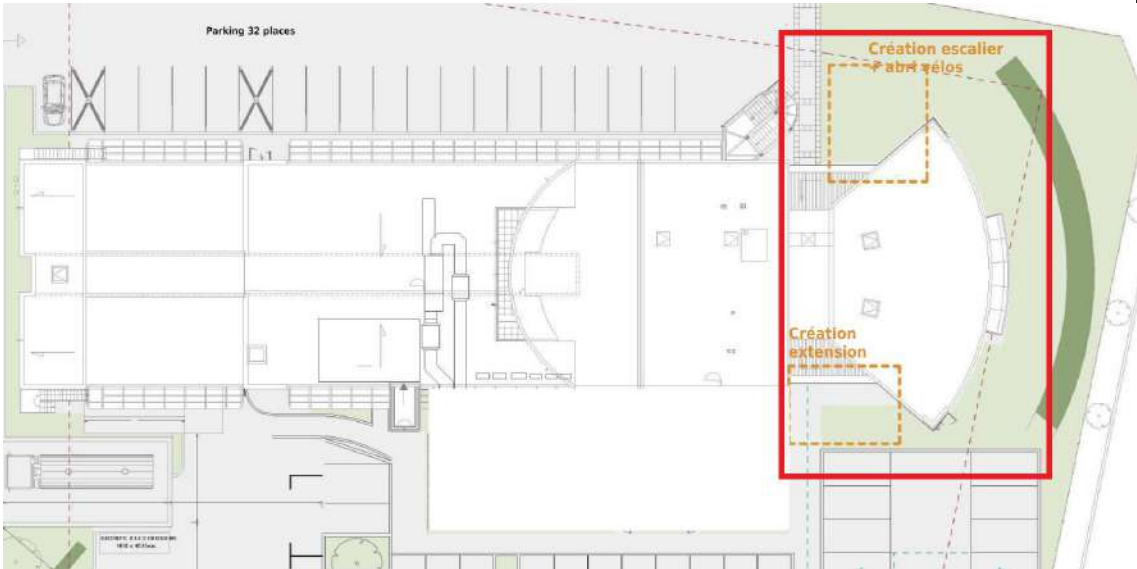


Lot n°3

MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE

**C.C.T.P. - D.P.G.F. Consultation
2026EFS_AURA464**

Dossier	MD-0094
Date	15/04/2026
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1	Prescription Générales				
3.1.1	Définition de l'opération et intervenants L'opération a pour objet de réaliser les travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Etablissement Français du Sang situé au 2 chemin des Croiselets à EPAGNY METZ-TESSY (74370) 				
Les corps d'état concernés sont définis ci-après : Lot n°1 DEMOLITION - MACONNERIE Lot n°2 ETANCHEITE Lot n°3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE Lot n°4 PLATRERIE - PLAFOND - PEINTURE Lot n°5 MENUISERIE INTERIEURE BOIS Lot n°6 SOLS SOUPLES Lot n°7 CVC - PLOMBERIE Lot n°8 ELECTRICITE Lot n°9 BUNGALOWS PROVISOIRES					

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1.2	CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières Le Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet de définir l'ensemble des prestations et leurs modes d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif, l'entreprise devant l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages qui lui sont demandés. Les références à des marques commerciales, spécifiées au cours du présent CCTP, ont pour objet de préciser la référence de valeur qualitative (Technique ou Architecturale) souhaitée ou imposée selon les cas. L'entrepreneur peut proposer d'autres marques ou types à l'approbation du maître d'œuvre, dans la mesure où ces propositions sont qualitativement supérieures ou égales à la référence de base. A l'appui de ses propositions, l'entrepreneur doit fournir obligatoirement les documents nécessaires à l'appréciation de l'équivalence qualitative				
3.1.3	Décomposition de Prix Global et Forfaitaire La Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF) comporte des quantités qui sont données à titre indicative. L'ensemble des quantités seront à contrôler par l'entreprise titulaire du lot et seront renseignés, si le besoins est, dans le DPGF. Seules la description et la localisation des ouvrages sont contractuelles. L'entreprise doit remettre un prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations décrites au CCTP en prenant en compte l'ensemble des dispositions sécuritaires, de phasage, d'hygiène et autres... suivant documents joints à l'appel d'offre. L'entreprise en doit la vérification et la validation. Elle a toute latitude pour modifier ou compléter ce document.				
3.1.4	Limites de responsabilité Le présent document précise uniquement les objectifs techniques et architecturaux à atteindre. Les éventuelles dimensions données au sein du présent document sont donnés à titre indicatif et devront être validées par l'entreprise et son bureau de contrôle dans le cadre de son offre. L'entreprise prend à sa charge les études nécessaires à la réalisation de son ouvrage En aucun cas, la responsabilité de la Maîtrise d'oeuvre ne pourra être engagée pour ce qui concerne le dimensionnement des éléments de fixations et d'ordre structurel, dans le sens où l'entrepreneur de part sa spécialité doit fournir les notes de calculs et justifications nécessaires pour validation par le bureau de contrôle avant tout démarrage de ses prestations. Dans le cas où l'entreprise modifie la définition des dits ouvrages de support, elle devra le faire au sein d'une annexe et la joindre à son offre. Faute de quoi, l'entreprise accepte sans réserves les prestations demandées.				
3.1.5	Documents Référentiels Les matériaux mis en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes aux documents normatifs : normes, lois, décrets, circulaires etc en vigueur. Les ouvrages seront exécutés en conformité avec l'ensemble des règles professionnelles applicables et notamment : - Documents Techniques Unifiés DTU - Normes techniques - Avis Techniques - REEF - Etc... Les matériaux utilisés seront conformes aux normes françaises et européennes applicables à ceux-ci, avec notamment : - Matériau avec marquage NF et CE - Titulaire d'un Procès Verbal d'essai en cours de validité - Labels, classements et autres suivant typologie des ouvrages - Etc... Les entreprises devront respecter le fascicule 70 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement à surface libre et en particulier en ce qui concerne la conception des réseaux EU/EV/EP, la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre. Les entreprises devront respecter le fascicule 71 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement sous pression et en particulier en ce qui concerne la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre. Le marquage CE étant de nature réglementaire et obligatoire pour les produits de construction, n'est pas systématiquement rappelé au sein du présent CCTP. L'entrepreneur doit connaître tous les règlements, lois, etc afférents à sa spécialité. Il ne sera toléré aucune dérogation aux règles édictées, et le fait, par l'entrepreneur de ne pas s'y conformer strictement, entraînera le refus systématique par la Maîtrise d'oeuvre des ouvrages non conformes. L'entrepreneur assumera l'ensemble des frais engendrés consécutifs à des prestations non conformes.				

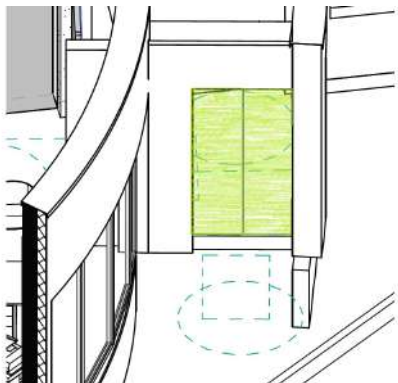
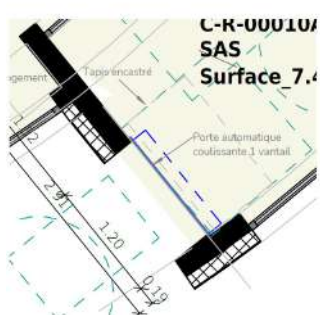
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1.6	Documents de Consultation Chaque point technique devra être conforme aux exigences du Maître d'Ouvrage (Plans, Coupes, Élévations, Plans de détails, etc. .). Dans le cas d'incohérence entre le CCTP et ces plans, ce sont les plans qui priment. Cependant, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre En aucun cas, l'entreprise ne pourra faire valoir un quelconque supplément à son offre, du fait d'une incohérence non soulevée au moment de la remise de son offre.				
3.1.7	Vérifications des côtes sur plans Avant toute exécution, l'entrepreneur du présent lot est tenu de vérifier l'ensemble des côtes portées sur les plans qui lui sont remis. En cas d'erreurs ou de manque d'information, Il devra immédiatement le signaler au Maître d'oeuvre et proposer les solutions permettant de réaliser les travaux.				
3.1.8	Connaissance des lieux L'entrepreneur du présent lot ne saurait prévaloir postérieurement à la consultation du marché d'une connaissance insuffisante des lieux, sites, limites de terrains d'implantation des ouvrages, état des supports, non plus que tous les éléments locaux, tels que: nature des sols, moyen d'accès, conditions climatiques, manques d'informations et sujétions diverses en relation avec l'exécution de ses travaux. En aucun cas les entreprises ne pourront arguer d'une méconnaissance des lieux pour se soustraire à leurs obligations, ou réclamer des suppléments de prix.				
3.1.9	Responsabilités Collectives Conformément au décret du 8 Janvier 1965 concernant la sécurité des personnes, toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des personnes extérieures à la réalisation du chantier (passants, visiteurs, etc) ainsi que toutes personnes participant aux travaux devront être prévues à la charge de l'entrepreneur. Bien que la responsabilité de Maître d'Œuvre ne puisse en aucun cas être mise en cause à ce titre, l'entrepreneur ne pourra refuser de compléter ou d'améliorer les mesures de protection déjà prises si elles sont jugées insuffisantes. L'Entreprise doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la protection de ses matériaux et de ses ouvrages, contre le risque de vol, détournement, et dégradations de toute origine (vandalisme, climat ...) et ce jusqu'à la réception des travaux. De plus, pendant l'exécution de ses travaux, l'Entreprise doit : - d'une part, prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradations aux matériaux ou ouvrages des autres entreprises. Elle reste responsable des conséquences résultantes aux infractions à ces obligations - d'autre part, prendre toutes les protections nécessaires vis-à-vis des ouvrages existants et autres tels que mobilier, équipement ... Elle assumera les frais de remise en état pour toute dégradation éventuelle. En aucun cas, ces frais ne pourront être supportés par le Maître d'Ouvrage. L'entreprise aura notamment à sa charge : - échafaudages, nacelles et tous autres moyens d'accès pour réalisation de ses prestations - moyens de levage éventuels pour mise en place de ses éléments - l'établissement de toutes protections et dispositions permettant le montage des matériaux, la dépose des ouvrages, la descente et l'évacuation et/ou le tri de ses gravois, sans risque pour les personnes, piétons et pour les constructions proprement dites ou voisines - le repliement de ses installations - la remise en état des lieux et des abords, y compris nettoyage et enlèvement et/ou tri des gravois. NOTA : les prix unitaires de l'Entreprise devront comporter l'ensemble des sujétions d'exécution, notamment en ce qui concerne les moyens nécessaires (échafaudages, nacelles ...) à mettre en œuvre pour réaliser les prestations décrites au sein du devis.				
3.1.10	Plans d'Exécution Le dossier de consultation définit les principes fonctionnels des ouvrages, les plans d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur. L'entrepreneur établit à ses frais tous les plans des ouvrages y compris les plans dits d'atelier et de chantier comprenant : - les nomenclatures correspondantes, - les notes de calculs, - les détails et épures, - les caractéristiques des matériels proposés, - tous documents indispensables à la parfaite définition et exécution des ouvrages et à la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des ouvrages impliqués. L'ensemble de ces plans devront être visé par le Maître d'Ouvre et le Bureau de Contrôle				

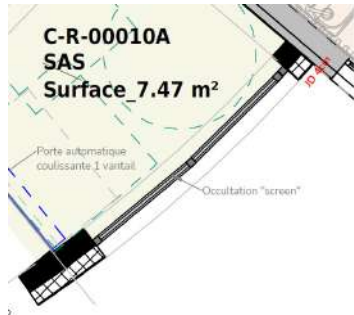
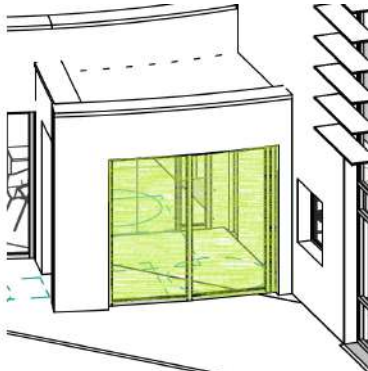
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1.11	Réception des supports Les DTU précisent les tolérances, planimétries, états des surfaces, arases, etc, des différents ouvrages. Chaque entreprise devra la réception des supports réalisés par un autre corps d'état, en cas de litige, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre dans les meilleurs délais L'exécution des travaux implique l'acceptation des supports sans réserve.				
3.1.12	Nettoyage de Chantier L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention. Le chantier devra être maintenu dans le plus grand état de propreté. Dans le cas contraire, le maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de nommer et faire venir une entreprise indépendante, dès le deuxième rappel, pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avérerait pas satisfaisant. Les frais occasionnées seront supportés par les entreprises concernées ou le compte prorata si les responsabilités ne peuvent être établies.				
3.1.13	Tris et recyclage des déchets Dans un souci de respect environnemental, de valorisation et de recyclage des déchets, il sera mis en place un tri des déchets La gestion des déchets devra prendre en compte les points suivants. - diagnostics et repérages avant démolition - désignation et quantitatifs des matériaux à évacuer - méthodologies prescrites - recyclage sur place (terrassements, démolitions, ..) - réduction des débris et chutes : calepinages et optimisation - plan d'installation de chantier (collecte, flux, stockage et évacuation) - procédures d'alerte sur chantier et actions correctives - suivi des déchets (BSD et justification de valorisation) Cette démarche devra être intégré au sein chaque entreprise				

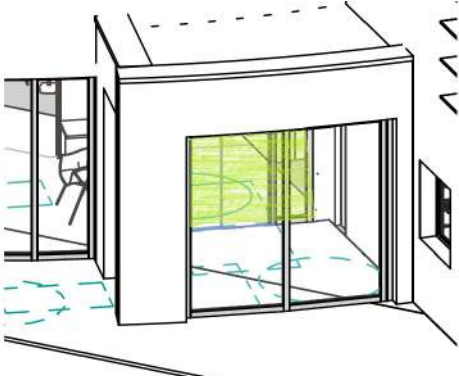
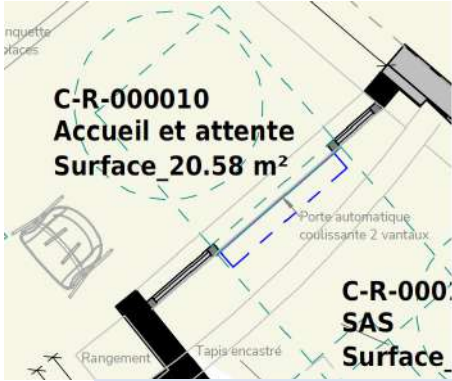
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1.14	Frais à prévoir L'entreprise devra incorporer à l'étude de son prix les frais lui incombant : - Les frais divers découlant du CCTP et de son Annexe tels que frais de voirie, frais de mise en décharge, les consommations pour le bureau de chantier, les compteurs et consommations d'eau et électricité, les clôtures éventuelles, etc.,.... - Les moyens de levage et d'approvisionnement des matériaux - Matériel adapté pour les travaux en hauteur - Les dossiers des ouvrages exécutés - Les prix forfaitaires comprennent toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou façons ne sont pas expressément mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages. - Les entrepreneurs ne pourront pas modifier ultérieurement leur prix forfaitaire en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'ils sont présumés connaître parfaitement au moment de l'établissement de ce prix. - "Les dépenses communes d'investissement sont imputées en fonction des lots suivants : - Lot Démolition-Maçonnerie pour : - Bungalow base vie de chantier - Barrières extérieures de 2.00 m ht pour fermeture base vie - Portail double portes battantes pour accès véhicules à la parcelle - Bennes de chantier pour tri sélectif des déchets - L'organisation des cheminements (piétons, véhicules, engins etc.) - Les voies d'accès piétonnes pour accéder à pied propre jusqu'à la zone cantonnement - L'emplacement des zones de stationnement pour les véhicules des entreprises - Les panneaux réglementaires de chantier et de permis de construire à définir en phase de préparation de photos, présentation du projet, etc...). Ce panneau sera réalisé suivant les indications du maître d'œuvre. La dépose et l'enlèvement en fin de chantier sont de fait inclus à la prestation. - La signalisation réglementaire "port du casque obligatoire" "chantier interdit au public" "piétons passez en face" etc... et balisage nocturne - Panneau de 1.50 x 2.00 m de dimensions environ - L'implantation des voies de circulation - La fourniture et l'implantation des zones de stockage des bennes, zone de tri et de gestion des déchets de chantier - L'implantation des engins de manutention type grue et autres - Protection des arbres existants sur emprise chantier - Branchements provisoire de chantier eau, électricité, téléphone depuis les réseaux publics avec armoire de chantier, coffrets et sous compteurs, retrait et enlèvement en fin de chantier y compris tranchées - Réseau provisoire d'assainissement des eaux usées, eaux vannes des sanitaires de chantier - Alimentation pour la grue - Nettoyage hebdomadaire de la base vie - Lots techniques pour : - Le plombier et l'électricien assureront la distribution des énergies depuis les points de distribution mis en œuvre par le maçon jusqu'aux différents niveaux du bâtiment. - Lot Plâtrerie-Peinture-Plafond pour : - Pré-nettoyage de chantier pour les Opérations Préalables à la Réception - Pré-nettoyage de chantier pour la réception - A la charge du maître d'ouvrage : - Nettoyage final de livraison par une entreprise spécialisée - Les dépenses communes de consommation sont imputables au compte prorata. La gestion du compte prorata est à charge du titulaire du marché lot Démolition-Maçonnerie. Cela concerne notamment les dépenses de consommation d'eau et d'électricité, toute dépense qui serait portée expressément au débit du compte soit par les documents contractuels soit par une décision des entreprises. - Ces dépenses seront réparties au prorata du montant des situations cumulées de chaque entrepreneur. A ce titre chaque lot du marché prévoit dans son offre un montant compensatoire à reverser à l'entreprise adjudicataire du lot "Gros-œuvre" et dudit compte prorata."				
3.2	<u>Menuiseries ALUMINIUM</u> Le présent document a pour objet la définition des conditions générales de fabrication et de mise en œuvre des éléments de menuiseries aluminium. L'ensemble des menuiseries aluminium est à <u>rupture de pont thermique</u> et devra faire l'objet d'un avis technique favorable en cours de validité. <u>Profils :</u> - Portes, Fenêtres et Châssis réalisés en profilés tubulaires d'alliage d'aluminium extrudés selon les normes en vigueur - Profilés pour respect et selon les exigences statiques, garantissant la stabilité de la "menuiserie", permettant la fixation des ferrures et admettant une quincaillerie standard ainsi que des vitrages double et/ou isolant. - Cadre ouvrant à inertie adaptée, issus d'un système constructif permettant l'ensemble des types de menuiseries "à la française", "abattant", "coulissant", etc..., par profilés tubulaires à rupture "thermique" et à double battue avec joints				

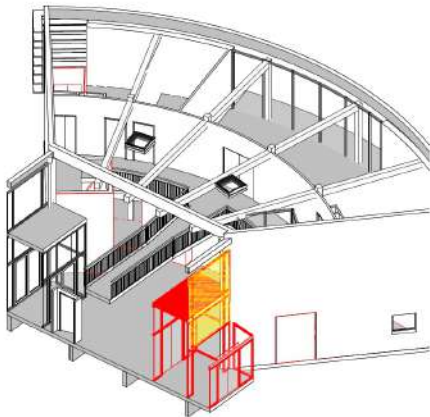
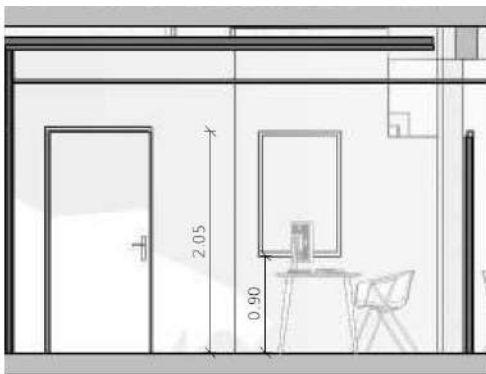
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT	
	d'étanchéité, et feuillure à verre drainée conforme aux normes en vigueur - L'ensemble des ouvrants seront de type ouvrants cachés - Pare-close intérieure clipsée sur toute longueur avec joint de vitrage souple en caoutchouc synthétique - Paumelles en nombre suffisant, de type réglable, en aluminium avec chemise en polyamide, axe, inserts et visserie en inox - Paumelles de type indégonnables - Couvre-joints de finition et de calfeutrement - Quincaillerie et Équipement suivant indications ci-après - Dormant et ouvrant en profils ALU tubulaires de section appropriée - Traverses hautes, basses et intermédiaires avec croisillons de renforts - Profil de battement - Chevilles et fixations adaptées au support - Système d'étanchéité pour joints périphériques des menuiseries sous A.T et selon norme NF P 85-570 - Membrane d'étanchéité pour joints périphériques de menuiseries <u>Finitions :</u> Ensemble des profils aluminium finition Thermolaqué - Teinte RAL au choix de l'architecte - L'entreprise devra inclure dans chacun de ses prix unitaires, l'ensemble des éléments de raccordements, de jonctions, d'étanchéité, de calfeutrements et d'habillage par profils assemblés ou raccordés et nécessaires à la mise en oeuvre et finition des ouvrages, notamment profils couvre-joints pour habillage en saillie, en retrait ou à fleur assemblés en complément sur pré-cadres, tapées et dormants, réalisés en tôle d'aluminium, formant des ouvrages étanches à l'air et à l'eau ainsi qu'une parfaite finition. - L'entreprise devra la protection de ses ouvrages jusqu'à réception des travaux. - Le prix unitaire des menuiseries ci-après comprendra la fourniture et l'ensemble des sujétions de pose telles que échafaudages, amenée à pied d'oeuvre etc.... - Les sections et dimensions des éléments constitutifs des menuiseries indiquées ci-après au CCTP, sont des dimensions en tableaux. Ces dimensions sont données à titre indicatives et devront impérativement être contrôlées par le présent lot avant la fabrication <u>Dans le cas de remplissage par partie fixe pleine :</u> - Épaisseur 45 mm minimum - Tôlée deux faces 15/10ème mini, remplissage en isolant rigide collé et joint isophonique. <u>Quincaillerie :</u> Toutes la quincaillerie employées sera de première qualité et de premier choix portant la label de qualité : NF SNQF . L'Entrepreneur devra présenter au Maître d'Ouvrage les échantillons des principales pièces de quincaillerie avant la pose. Le nombre et la force des paumelles, charnières, pivots et fiches seront appropriés au poids et à la dimension des vantaux ouvrants. L'Entreprise devra, sans réserve ni exception, la fourniture et la pose de toutes quincailleries et du ferrage nécessaires à la fixations des menuiseries, à leur manœuvre et à la condamnation des parties ouvrantes. Les Pièces mobiles des articles de quincaillerie doivent être graissées ou huilées. Une révision du bon fonctionnement des éléments mobiles doit être effectuée par l'Entreprise avant la réception. Le traitement de surface des quincailleries sera identique à celui des menuiseries. Pour l'ensemble des menuiseries (châssis ou portes), les accessoires suivants sont inclus à la prestation (sans être forcément réprécisés au sein de chaque article quantitatif) : - Garniture en Aluminium renforcée avec ressort de rappel intégré, adapté au type d'ouverture - Butée de porte en fixation au sol ou murale assorti au garniture de porte, - Serrure de sûreté (cf. nota relatif à l'organigramme ci avant) - Arrêts de porte - Crémone Pompiers à poignée rotative - Ferme-porte - Signalétique incendie - liste non exhaustive... <u>Châssis ouvrant oscillo-battant :</u> - Manœuvre par poignée fonctionnant sur le principe suivant : - Poignée dirigée vers le bas = ouvrants en position fermée - Manœuvre de la poignée d'1/4 de tour (poignée à l'horizontale) = ouverture de la partie oscillo-battant et seulement de cette partie, l'ouvrants à la française étant de ce fait verrouillé - Manœuvre de la poignée d'1/2 tour (poignée dirigée vers le haut) = ouverture de l'ouvrant à la française <u>Châssis ouvrant à la française :</u> - Paumelles en nombre suffisant adaptées au poids des vantaux - Crémone verrous à entailler avec tringles en feuillures et têtère pour châssis à 1 vantail - Crémone inverseur à entailler avec tringles en feuillures et têtère pour châssis à 2 vantaux - Gâche galet à défoncer en parement. - Garniture et Béquille intérieures en nylon renforcée ton blanc					

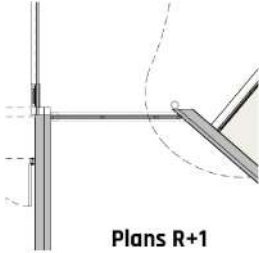
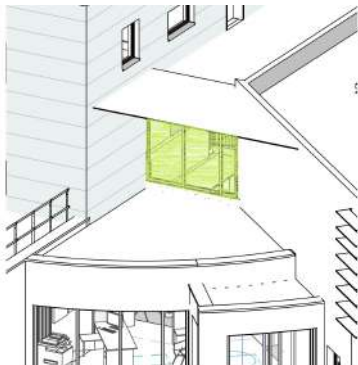
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT																											
	<u>Châssis fenêtres et porte-fenêtre ouvrant coulissant :</u> - Galets nylon sur 1 ou 2 rails - Poignée et verrou en Alu laqué ton blanc - Étanchéité par joints brosse nylon <u>Classement des Menuiseries :</u> L'ensemble des menuiseries devront être conforme à l'Étude Thermique du Bureau d'Étude missionné (BET COGIFLUIDE) suivant indications ci-dessous <u>Garde-fous RE Élément par élément</u> <u>Exigences à respecter, d'après l'arrêté du 17 Novembre 2020</u> <table><tr><th colspan="2">Type de paroi vitrée</th><th>U minimal à respecter (W/m².K)</th></tr><tr><td rowspan="2">Fenêtre / Porte fenêtre</td><td></td><td>$U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$</td></tr><tr><td></td><td>$U_w \leq 1,7$ et $S_w \geq 0,36$</td></tr><tr><td>Fenêtre de toit</td><td></td><td>$U_w \leq 1,5$ et $S_w \geq 0,36$</td></tr><tr><td>Verrière</td><td></td><td>$U_w \leq 2,5$</td></tr><tr><td rowspan="2">Véranda</td><td></td><td>$U_w \leq 2,1$ (2023)</td></tr><tr><td></td><td>$U_w \leq 1,8$ (2025)</td></tr><tr><td rowspan="2">Lanterneau</td><td>Fixe</td><td>$U \leq 2$</td></tr><tr><td>Ouvrant</td><td>$U \leq 2,5$</td></tr><tr><td>Porte</td><td></td><td>$U \leq 1,7$</td></tr></table> Vitrages translucide suivant plan de calepinage - Perméabilité à l'air : A3 - Étanchéité à l'eau : E4 - Résistance au vent VA2 - Les menuiseries (avec le double vitrage) posséderont un indice d'affaiblissement acoustique pondéré (RW+Ctr) = 30 dB. <u>Marques et Références retenues par l'Entreprise :</u> Type de chez *Nota: Un plan de détail devra être transmis au Maître d'œuvre pour approbation avant fabrication Ensemble posé en applique intérieure de maçonnerie avec fourrure ou précadre pour recevoir isolation intérieure de 120 mm (Type Laine de Verre ISOVER GR32 avec R = 3.75 m².K/W) + 13 mm d'épaisseur (A VERIFIER EN PHASE CHANTIER AVANT COMMANDE) - Les menuiseries devront disposer de profil supérieur à 58 mm pour pouvoir y loger une bande de mousse polyuréthane adhésivée pré-comprimée imprégnée à cœur de résine synthétique de 60 mm de large . Cette mousse sera positionnée en périphérie de la menuiserie qui sera fixée de façon à laisser un jeu de 5 mm entre l'aile et la surface d'appui. - Double vitrage isolant clair aux 2 faces et lame d'air adaptée avec vitrage feuilleté selon besoins - Ferrage approprié avec garnitures aluminium laqué dans la teinte de la menuiserie - Bavette aluminium sur appuis d'ouverture prévu au lot façade *Nota: Un plan de détail devra être transmis au Maître d'œuvre pour approbation avant fabrication	Type de paroi vitrée		U minimal à respecter (W/m².K)	Fenêtre / Porte fenêtre		$U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$		$U_w \leq 1,7$ et $S_w \geq 0,36$	Fenêtre de toit		$U_w \leq 1,5$ et $S_w \geq 0,36$	Verrière		$U_w \leq 2,5$	Véranda		$U_w \leq 2,1$ (2023)		$U_w \leq 1,8$ (2025)	Lanterneau	Fixe	$U \leq 2$	Ouvrant	$U \leq 2,5$	Porte		$U \leq 1,7$				
Type de paroi vitrée		U minimal à respecter (W/m².K)																														
Fenêtre / Porte fenêtre		$U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$																														
		$U_w \leq 1,7$ et $S_w \geq 0,36$																														
Fenêtre de toit		$U_w \leq 1,5$ et $S_w \geq 0,36$																														
Verrière		$U_w \leq 2,5$																														
Véranda		$U_w \leq 2,1$ (2023)																														
		$U_w \leq 1,8$ (2025)																														
Lanterneau	Fixe	$U \leq 2$																														
	Ouvrant	$U \leq 2,5$																														
Porte		$U \leq 1,7$																														
3.2.1	Menuiseries ALUMINIUM du SAS d'entrée																															
3.2.1.1	Porte automatique coulissante extérieure à 1 vantail - Dimensions : 1.20 x 2.40 m ht Le présent poste comprend la fourniture, la pose et l'installation de portes automatiques coulissantes disposant des caractéristiques suivantes: Dispositif porteur : - Poutre autoporteuse en aluminium extrudé permettant tous les types de fixation à encombrement réduits. - Caisson d'habillage en aluminium monté sur charnières, réglable pour s'adapter à des vantaux de différentes épaisseurs, équipé de joints brosse permettant une meilleure isolation																															

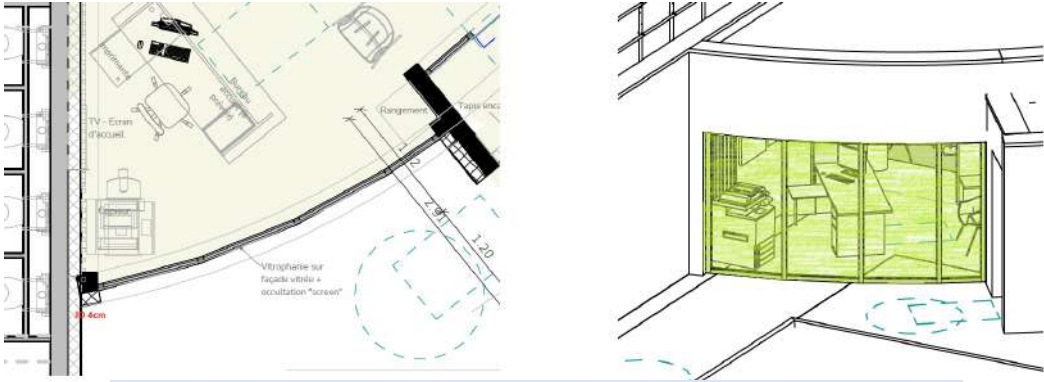
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT	
	- Rail de roulement en aluminium anodisé monté sur joint néoprène isophonique avec chariots de suspension à réglage tridimensionnel et entraînement par courroie crantée armée de fibre de verre. Mécanisme d'entraînement : - Mécanisme d'entraînement composé d'un module de motorisation avec logique électronique, bloc d'alimentation 220/24 volts et moteur d'entraînement. - Sécurité comportant dispositif anti-panique permettant l'ouverture des vantaux en cas de coupure d'alimentation lorsque la porte n'est pas verrouillée : par batterie au plomb prenant le relais de l'alimentation, assurant un fonctionnement normal pendant plusieurs heures, maintenant la porte en ouverture en fin d'autonomie - Dispositif mécanique intrinsèque conforme au règlement incendie CO 48 pour ERP asservie au local SSI - Dispositif de réouverture sur obstacles à la fermeture et d'arrêt sur obstacles à l'ouverture - Cellule de sécurité programmable dans le champ des vantaux, l'auto-calibrage des cellules permettra la suppression des effets de réverbérations intempestives. - Boîtier encastré de commande électronique programmable et codable, avec affichage d'un autodiagnostic en cas de dysfonctionnement par un système de diodes lumineuses - Télécommande par radars hyperfréquence - Raccordement sur ligne électrique en attente avec terre livré par l'électricien. Ensemble ouvrant vitré : - Ensemble vitré total comprenant porte coulissante et encadrement en profilés aluminium avec joints d'étanchéité EPDM - Les profilés hauts seront encastrés dans le mécanisme, guidage bas des vantaux par rail encastré au sol ou patin feutre - Vitrage double isolant avec verre trempé adapté contre l'effraction avec visualisation conforme au DTU 39 et répondant aux caractéristiques thermiques de l'étude - Bandes signalétique réglementaire de repérage vitrage formant contraste visuel des portes  Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$ Finition : - Profilés thermo-laqués teintes RAL au choix du Maître d'œuvre - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur Dimensions : - Porte vitrée à un vantail coulissant ouverture latérale et refoulement latéral - Dimensions : Porte automatique coulissante à 1 vantail de 1.20 x 2.40 m hauteur environ - Vitrage et protection adaptée contre le vandalisme et l'effraction (classe P5A) (Pas de Volet Roulant sur cette menuiserie) - Système d'ouverture de sécurité (Ouverture automatique en cas de coupure de courant) raccordé sur Système de sécurité incendie. - Raccordement sur alimentation en attente (Alimentations à la charge du lot Électricité) - Y compris 2 télécommandes permettant l'ouverture des 2 portes du Sas d'entrée - Asservissement par ventouse électromagnétique posée sur le vantail (contreplaque articulée) et d'un boîtier fixée sur le mur ou au sol La porte devra être reliée au contrôle d'accès Primion du site sur le même principe que la porte actuelle. Les équipes du maître d'ouvrage doivent pouvoir rentrer par ce côté avec leurs badges quand la MAISON DU DON est fermée. <u>Marques et Références retenues par l'Entreprise :</u> Type de chez (A) SAS / FACADE SUD-EST 1u = 1 U A = 1 U Localisation : Porte automatique extérieure formant entrée principale en façade Sud-Est suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus					
		U	1	€	€	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.2.1.2	Ensemble menuisé extérieur en aluminium laqué avec parties fixes de 2.60 x 2.40 m ht. Le présent poste comprend la fourniture et mise en oeuvre d'un ensemble d'entrée en aluminium laqué disposant des caractéristiques suivantes : - L'ensemble sera à rupture de pont thermique et devra faire l'objet d'un avis technique favorable en cours de validité. - Ensemble posé en applique intérieure sur mur en maçonnerie avec fourrure ou précadre pour recevoir isolation intérieure de 120 mm d'épaisseur + 13 mm d'épaisseur totale - Ensemble vitrée de 2.60 x 2.40 m ht composé de 2 volumes : - Une partie fixe de 1.30 x 2.40 m ht environ à gauche - Une partie fixe de 1.30 x 2.40 m ht environ à droite - Finition teinte RAL au choix de l'architecte - Protection adaptée contre le vandalisme et l'effraction (classe P5A) (Pas de Volet Roulant sur cette menuiserie) - Double vitrage clair peu émissif de type SP10 (extérieur adaptée contre le vandalisme et l'effraction) / 16 / 44.2 (feuilleté) avec remplissage à l'argon (Pas de VR ni grille sur ouverture) - Coefficient de transmission thermique : Suivant généralités chapitre ci-avant - Bandes signalétique réglementaire de repérage vitrage formant contraste visuel des portes - Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur   Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$				
(A)	SAS / FACADE SUD-EST Localisation : Ensemble menuisé en façade Sud-Est suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus	1u = A =	1 U 1 U	1 U	
			U	1	€
3.2.1.3	Menuiserie intérieure aluminium du sas de 2.40 x 2.40 m ht. Le présent poste comprend la fourniture et mise en œuvre de menuiserie pour fermeture du sas d'entrée côté intérieur en ALUMINIUM, coloris RAL au choix de l'architecte, suivant spécifications techniques ci-avant et disposant des caractéristiques suivantes : - Châssis réalisés en profilés tubulaires d'alliage d'aluminium extrudés selon la norme NF P 50-411 issus de conditions de filage conformes aux normes NF A 50-701 et NF A 50-710 première catégorie. - Profilés pour respect et selon les exigences statiques, garantissant la stabilité de la "menuiserie", permettant la fixation des ferrures et admettant une quincaillerie standard ainsi que des vitrages simple et/ou isolant.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Cadre à inertie adaptée, issus d'un système constructif permettant l'ensemble des types de menuiseries "à la française", "abattant", "coulissant", etc..., par profilés tubulaires à double battue avec joints d'étanchéité, et feuillure à verre drainée conforme à la norme NF P 24-301. - Pareclose intérieure clipsée sur toute longueur avec joint de vitrage souple en caoutchouc synthétique du type co-extrudé, autorisant l'épaisseur des volumes verriers et panneaux pleins de remplissage. - Paumelles en nombre suffisant, de type réglable, en aluminium avec chemise en polyamide, axe, inserts et visserie en inox : paumelles de type INDEGONDABLES. - Couvre-joints de finition et de calfeutrement - L'entreprise devra inclure dans chacun de ses prix unitaires, l'ensemble des éléments de raccordements, de jonctions, d'étanchéité, de calfeutrement et d'habillage par profils assemblés ou raccordés et nécessaires à la mise en œuvre et finition des ouvrages, notamment profils couvre-joints pour habillage en saillie, en retrait ou à fleur assemblés en complément sur précadres, tapées et dormants, réalisés en tôle d'aluminium, formant des ouvrages étanches à l'air et à l'eau ainsi qu'une parfaite finition. - Ensemble vitrée de 2.40 x 2.40 m ht composé de 3 volumes : - Une partie fixe de 0.60 x 2.40 m ht environ à gauche - Une réservation de 1.20 x 2.40 m ht pour mise en place porte automatique (Porte automatique prévue à l'article ci-après) - Une partie fixe de 0.60 x 2.40 m ht environ à droite - Finition teinte RAL au choix de l'architecte - Vitrage feuilleté à minima 44.2 - Bandes signalétique réglementaire de repérage vitrage formant contraste visuel des portes - Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur  Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$	1 U			
(A)	Entre SAS et intérieur bâtiment	A =		1 ENS	
	Localisation : Ensemble d'entrée entre SAS et intérieur bâtiment suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus				
			ENS	1	€
3.2.1.4	Porte automatique coulissante intérieure - Dimensions : 1.20 x 2.40 m ht Le présent poste comprend la fourniture, la pose et l'installation de portes automatiques coulissantes disposant des caractéristiques suivantes: Dispositif porteur : - Poutre autoporteuse en aluminium extrudé permettant tous les types de fixation à encombrement réduits. - Caisson d'habillage en aluminium monté sur charnières, réglable pour s'adapter à des vantaux de différentes épaisseurs, équipé de joints brosse permettant une meilleure isolation - Rail de roulement en aluminium anodisé monté sur joint néoprène isophonique avec chariots de suspension à réglage tridimensionnel et entraînement par courroie crantée armée de fibre de verre. Mécanisme d'entraînement : - Mécanisme d'entraînement composé d'un module de motorisation avec logique électronique, bloc d'alimentation 220/24 volts et moteur d'entraînement. - Sécurité comportant dispositif anti-panique permettant l'ouverture des vantaux en cas de coupure d'alimentation lorsque la porte n'est pas verrouillée : par batterie au plomb prenant le relais de l'alimentation, assurant un fonctionnement normal pendant plusieurs heures, maintenant la porte en ouverture en fin d'autonomie				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT	
(A)	Le présent poste comprend la dépose du mur rideau extérieur existant sans réemploi, avec : - Protection des ouvrages contigus attenants et des ouvrages conservés en façades - Dépose soignée des menuiseries extérieures pour pose nouvelles menuiseries en tunnel dans mur en béton armé de 0.20 m épaisseur - Démontage et descellements d'accessoires et de la quincaillerie attenante, ainsi que des éléments de fixation et d'étanchéité - Enlèvement, descente, sortie, chargement et évacuations en décharge adaptée à toutes distances, compris droits de décharge  1FT = 1 FT A = 1 FT Localisation : <i>Dépose du mur rideau extérieur existant au dessus du Sas d'entrée actuel</i> <table><tr><td>FT</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr></table>	FT	1	€	€	
FT	1	€	€			
3.2.2.2	Châssis à 1 vantail "OF" en aluminium laqué de 1.00 x 1.20 m ht Le présent poste comprend la fourniture et mise en oeuvre d'un ensemble d'entrée en aluminium laqué disposant des caractéristiques suivantes : - L'ensemble sera à rupture de pont thermique et devra faire l'objet d'un avis technique favorable en cours de validité. - Ensemble posé en applique intérieure sur mur en maçonnerie avec fourrure ou précadre pour recevoir isolation intérieure de 120 mm d'épaisseur + 13 mm d'épaisseur totale - Châssis à 1 vantail "OB" de 1.00 x 1.20 m ht - Finition teinte RAL au choix de l'architecte - Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur 					

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$ Médecin 2 / FACADE NORD-OUEST 1u = 1 U A = 1 U Localisation : Châssis en façade Nord-Ouest dans bureau médecin 2 suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus	U	1	€	€
	3.2.2.3 Ensemble menuisé extérieur en aluminium laqué avec parties fixes de 2.90 x 2.60 m ht Le présent poste comprend la fourniture et mise en oeuvre d'un ensemble d'entrée en aluminium laqué disposant des caractéristiques suivantes : - L'ensemble sera à rupture de pont thermique et devra faire l'objet d'un avis technique favorable en cours de validité. - Ensemble posé en applique intérieure sur mur en maçonnerie avec fourrure ou précadre pour recevoir isolation intérieure de 120 mm d'épaisseur + 13 mm d'épaisseur totale - Ensemble vitrée de 2.90 x 2.60 m ht composé de 4 volumes : - De gauche à droite vu depuis l'extérieur : - Une partie fixe de 1.20 x 2.60 m ht environ - Une partie fixe de 1.20 x 2.60 m ht environ - Une partie fixe de 0.50 x 2.60 m ht environ - Finition teinte RAL au choix de l'architecte - Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur   Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$ Vide sur Accueil questionnaire / FACADE SUD-EST 1u = 1 U A = 1 U Localisation : Ensemble menuisé en façade Sud-Est sur vide sur Accueil questionnaire suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus	U	1	€	€
3.2.2.4	Ensemble menuisé extérieur en aluminium laqué avec parties fixes de 4.40 x 2.40 m ht Le présent poste comprend la fourniture et mise en oeuvre d'un ensemble d'entrée en aluminium laqué disposant des caractéristiques suivantes : - L'ensemble sera à rupture de pont thermique et devra faire l'objet d'un avis technique favorable en cours de validité. - Ensemble posé en applique intérieure sur mur en maçonnerie avec fourrure ou précadre pour recevoir isolation intérieure de 120 mm d'épaisseur + 13 mm d'épaisseur totale - Ensemble vitrée de 4.40 x 2.40 m ht composé de 4 volumes : - De gauche à droite vu depuis l'extérieur : - Une partie fixe de 1.25 x 2.40 m ht environ - Une partie fixe de 1.25 x 2.40 m ht environ - Une partie fixe de 1.25 x 2.40 m ht environ - Une partie fixe de 0.65 x 2.40 m ht environ				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Finition teinte RAL au choix de l'architecte - Protection adaptée contre le vandalisme et l'effraction (classe P5A) (Pas de Volet Roulant sur cette menuiserie) - Double vitrage clair peu émissif de type SP10 (extérieur adaptée contre le vandalisme et l'effraction) / 16 / 44.2 (feuilleté) avec remplissage à l'argon (Pas de VR ni grille sur ouverture) - Coefficient de transmission thermique : Suivant généralités chapitre ci-avant - Bandes signalétique réglementaire de repérage vitrage formant contraste visuel des portes - Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc. - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur				
	 Fenêtre / Porte fenêtre $U_w \leq 1,3$ et $S_w \geq 0,3$				
(A)	Accueil et attente / FACADE SUD-EST	1u = A =	1 U	1 U	
	Localisation : Ensemble menuisé en façade Sud-Est dans Accueil / attente suivant plan de l'Architecte et détail ci-dessus				
			U	1	€
3.2.2.5	Pose des grilles de ventilations pour Entrées d'Air - Hygroréglable B Le présent poste comprend la réalisation d'entrée d'air dans menuiseries disposant des caractéristiques suivantes : - Réservations dans dormants des menuiseries extérieures pour encastrement de grilles de ventilation - POSE SEULE des grilles fournies par lot technique - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur				
(A)		15u = A =	15 U	15 U	
	Localisation : Suivant demandes et directives des lots fluides et du maître d'oeuvre				
			U	15	€
3.2.2.6	Bavettes en aluminium pour menuiserie - Largeur 0.25 m dev. env. Le présent poste comprend la fourniture et pose de bavettes aluminium disposant des caractéristiques suivantes : - Réalisation en tôle d'aluminium pliée pré-revêtues ou recevant un traitement de finition après formage. - Profil type bavette en recouvrement total de l'appui maçonné, avec relevés contre tableaux et sous profils d'appui de la menuiserie - Pliage et contre-pliage de rive formant goutte d'eau en façade - Mise en place d'une isolation en sous face de bavette par bande-joint compressible - Compris fixation contre appuis des ouvertures, calages et ajustage - Joints au silicone 1 ère catégorie contre menuiserie et tableaux formant un ensemble rigoureusement étanche - Couleur RAL au choix de l'architecte suivant plans de façades - Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	Médecin 2 / FACADE NORD-OUEST	1.00ml =	1,00 ML		
(A)	Vide sur Accueil questionnaire / FACADE SUD-EST	2.90ml =	2,90 ML		
		A =		3,90 ML	
(R)	SAS / FACADE SUD-EST	1u =	1 U		
(R)	Accueil et attente / FACADE SUD-EST	4.40ml =	4 U		
		R =		5,00 ML	
Localisation : Bavettes en aluminium en habillage de l'appui de menuiserie dans médecin 2 en façade Nord-Ouest					
		ML	8,90	€	€

Menuiseries ALUMINIUM

Total H.T. : _____ €

3.3 Stores de protection solaire intérieurs en toile

Le présent poste comprend la fourniture et pose de stores en toile, disposant des caractéristiques suivantes :

- Fourniture et pose de stores intérieurs en toiles tissu **de protection solaire**
- Toile classée au feu M1
- Le bas de toile sera renforcé par une traverse finale en profilé extrudé aluminium laqué
- Un guidage par câbles sera mis en oeuvre.
- Fourniture et pose de coffrets intérieur démontable d'encombrement réduit en aluminium intégrant le mécanisme d'enroulement
- Finition laqué RAL aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- Dimensions adaptées à la hauteur d'ouverture à protéger.
- Les coffrets seront fixés sur la traverse haute du châssis ou en applique, contre mur de façade maçonné avec complexe isolant thermique + plaque de plâtre (A définir en phase chantier avec le maître d'oeuvre)
- Compris toutes sujétions de manutention, de travail en hauteur, etc.
- Compris toutes sujétions de fixations, découpes, de raccords et de parfait achèvement
- Évacuation des déchets en décharge réglementée
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur

- Les dimensions sont données à titre indicatif, l'entreprise devra reprendre ses côtes sur site en fonction des dimensions réelles

Marques et Références données à titre indicatif :

Type **SCREEN VISION**..... de chez **SUNSCREEN-MERMET**..... ou équivalent

Marques et Références retenues par l'entreprise :

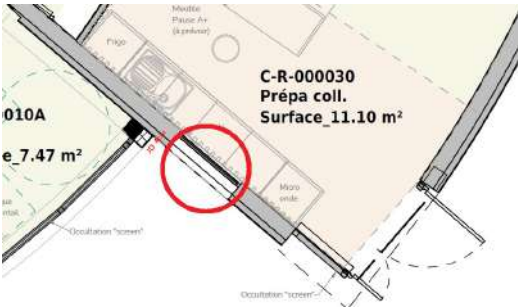
Type de chez ou équivalent

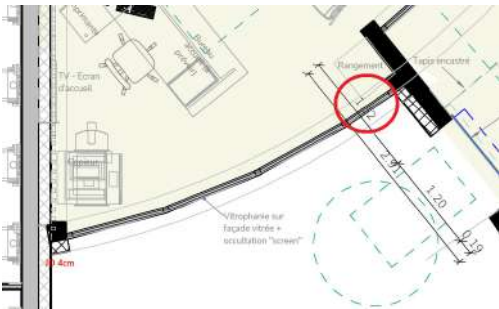
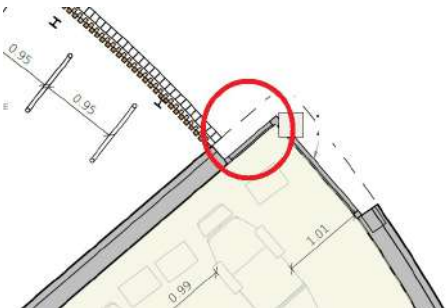
3.3.1 Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manoeuvre manuelle

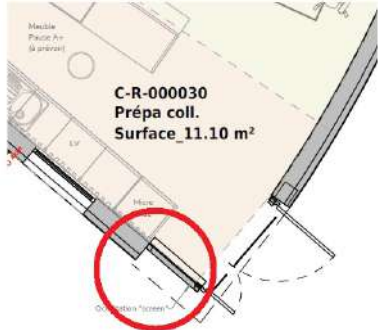
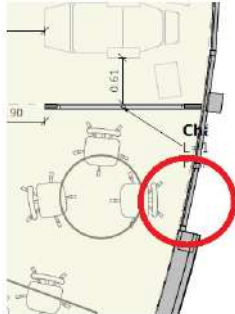
- Suivant descriptif ci-avant
- Manoeuvre manuelle par chaînette

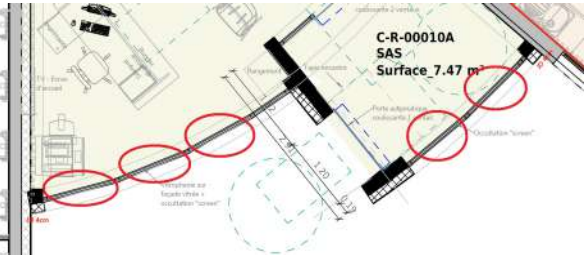
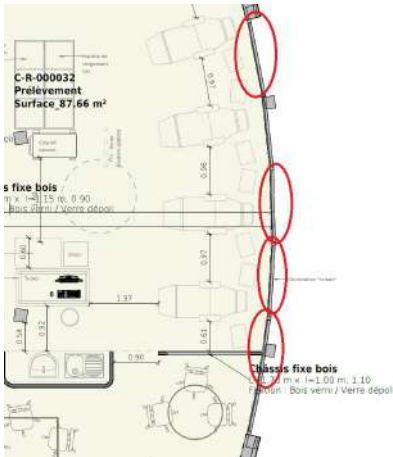
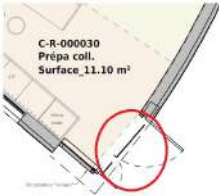
3.3.1.1 Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 1.05 x 1.00 m ht

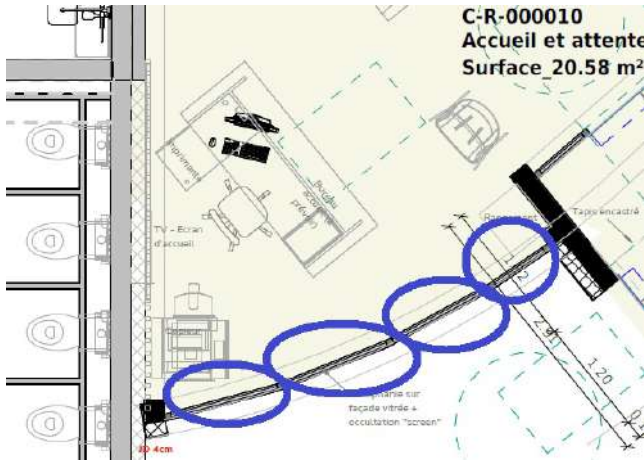
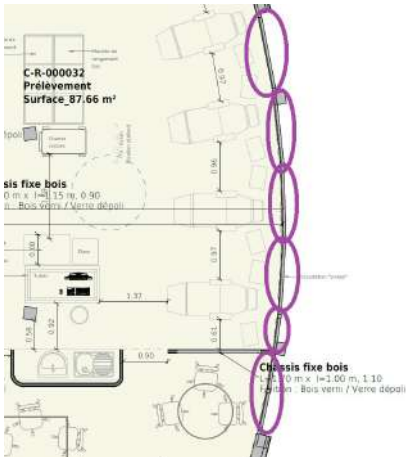
- Suivant descriptif ci-avant



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	RDC - Prépa collation - Façade Sud-Est	1u = 1 U			
(A)	RDC - Medecin 2 - Façade Nord-Ouest	1u = 1 U			
	A =		2 U		
	Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Prépa collation (1u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Ouest au rez de chaussée dans bureau médecin 2 (1u)				
		U	2	€	€
3.3.1.2	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 1.05 x 1.00 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien				
(A)	RDC - Prépa collation - Façade Sud-Est	1u = 1 U			
(A)	RDC - Medecin 2 - Façade Nord-Ouest	1u = 1 U			
	A =		2 U		
	Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Prépa collation (1u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Ouest au rez de chaussée dans bureau médecin 2 (1u)				
		U	2	€	€
3.3.1.3	Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 0.60 x 2.40 m ht - Suivant descriptif ci-avant				
					
(A)	RDC - Accueil et attente - Façade Sud-Est	1u = 1 U			
	A =		1 U		
	Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Accueil et attente (1u)				
		U	1	€	€
3.3.1.4	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 0.60 x 2.40 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien				
(A)	RDC - Accueil et attente - Façade Sud-Est	1u = 1 U			
	A =		1 U		
	Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Accueil et attente (1u)				
		U	1	€	€
3.3.1.5	Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 0.70 x 2.40 m ht - Suivant descriptif ci-avant				
					

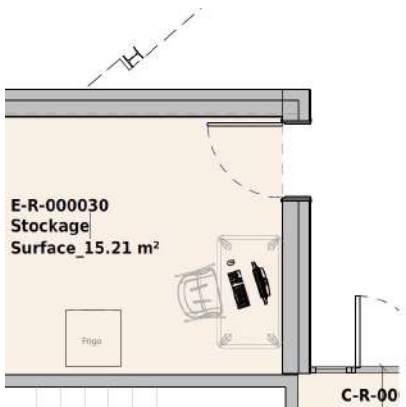
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	RDC - Prélèvement - Façade Nord-Ouest 1u = 1 U A = 1 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Nord-Ouest au rez de chaussée dans Prélèvement (1u)	U	1	€	€
3.3.1.6	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 0.70 x 2.40 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien				
(A)	RDC - Prélèvement - Façade Nord-Ouest 1u = 1 U A = 1 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Nord-Ouest au rez de chaussée dans Prélèvement (1u)	U	1	€	€
3.3.1.7	Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 0.80 x 2.40 m ht - Suivant descriptif ci-avant				
	 				
(A)	RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u = 1 U				
(A)	RDC - Prépa collation - Façade Sud-Est 1u = 1 U A = 2 U	U	2	€	€
3.3.1.8	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 0.80 x 2.40 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien				
(A)	RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u = 1 U				
(A)	RDC - Prépa collation - Façade Sud-Est 1u = 1 U A = 2 U	U	2	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.3.1.9	Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 1.20 x 2.40 m ht - Suivant descriptif ci-avant   (A) RDC - Accueil et attente - Façade Sud-Est 1u+1u+1u = 3 U (A) RDC - SAS - Façade Sud-Est 1u+1u = 2 U (A) RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u = 1 U A = 6 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Accueil et attente (3u) Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Sas (2u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prélèvement (1u)				
		U	6	€	€
3.3.1.10	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 1.20 x 2.40 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien (A) RDC - Accueil et attente - Façade Sud-Est 1u+1u+1u = 3 U (A) RDC - SAS - Façade Sud-Est 1u+1u = 2 U (A) RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u = 1 U A = 6 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Accueil et attente (3u) Menuiserie extérieure en façade Sud-Est au rez de chaussée dans Sas (2u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prélèvement (1u)				
		U	6	€	€
3.3.1.11	Stores de protection solaire intérieurs en toile - Manuelle - 1.50 x 2.40 m ht - Suivant descriptif ci-avant   (A) RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u+1u+1u+1u = 4 U (A) RDC - Prépa collation - Façade Nord-Est 1u = 1 U A = 5 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prélèvement (4u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prépa collation (1u)				
		U	5	€	€

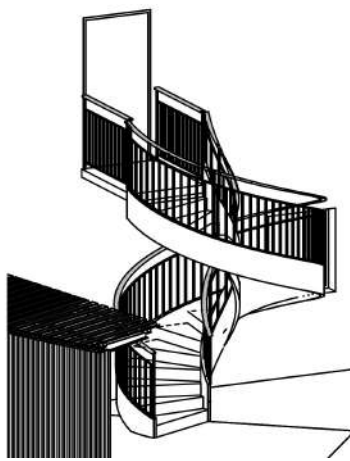
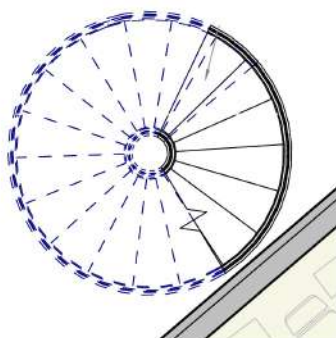
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.3.1.12	PLUS VALUE pour manoeuvre électrique stores de protection solaire intérieurs en toile - 1.50 x 2.40 m ht - Manoeuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par l'électricien (A) RDC - Prélèvement - Façade Nord-Est 1u+1u+1u+1u = 4 U (A) RDC - Prépa collation - Façade Nord-Est 1u = 1 U A = 5 U Localisation : Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prélèvement (4u) Menuiserie extérieure en façade Nord-Est au rez de chaussée dans Prépa collation (1u)				
		U	5	€	€
3.3.1.13	Plus value pour commande groupée des 4 stores de la zone Accueil/Attente - Plus value pour commande groupée : - Le système permettra de monter ou descendre l'intégralité des stores de la zone représentée ci-dessous - La commande de ces stores s'effectue par un bouton poussoir situé à proximité de la zone - Le bouton de commande manuelle des stores de chaque zone sera réalisé par le lot Électricité. - La programmation des stores de chaque zone devra se faire de manière uniforme.  (I) RDC - Accueil et attente - Façade Sud-Est 1 ENS = 1 ENS I = 1 ENS Localisation : Plus value pour commande groupée des stores occultants intérieurs du châssis de l'Accueil/Attente suivant détail ci-dessus et schéma de repérage des zones ci-dessus				
		ENS	1	€	€
3.3.1.14	Plus value pour commande groupée des 6 stores de la zone Prélèvement - Plus value pour commande groupée : - Le système permettra de monter ou descendre l'intégralité des stores de la zone représentée ci-dessous - La commande de ces stores s'effectue par un bouton poussoir situé à proximité de la zone - Le bouton de commande manuelle des stores de chaque zone sera réalisé par le lot Électricité. - La programmation des stores de chaque zone devra se faire de manière uniforme. 				

Serrurerie

- Vantail avec parements en tôle d'acier galvanisé de 20/10ème d'épaisseur à bords pliés assemblés par rivetage et vissage avec âme isolante
- Isolation par panneau polyuréthane 40 mm
- Intégration de Ventilations Hautes et Basses de sections adaptées

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Paumelles à simple action en acier bleui, à bague laiton, adapté aux poids et dimensions des vantaux, vissées sur l'ouvrant et soudées sur le dormant, - Prévoir quatre paumelles pour les vantaux supérieurs à 0.93 m largeur. - Réserve pour serrure à larder (axe à 50 mm – entraxe à 70 mm), - Profil rejet d'eau, - Étanchéité par joint tubulaire à lèvres en EPDM - Ventouses électro-magnétiques et gâche pour contrôle d'accès (ventouse à cisaillement proscrite) - Serrure de sûreté 3 points de fermeture avec cylindre à bouton moleté - Ferme-porte à compas à bras standard CE, NF EN1154, bénéficiant du réglage de fermeture, de l'à-coup final et du ralentissement final réglables. Fonction "frein à l'ouverture" afin d'éviter le risque d'arrachage du bras dû au vent. - Garniture par béquille double en aluminium, - Un butoir de porte.   - Traitement de finition par laquage - Toutes les reprises de traitement pour raisons diverses (complément d'usinage a la pose, legeres eraflures, etc. ...) devront être effectuées sur place avant implantation définitive, avec un produit de reprise agréé par le fabricant. y compris également les faces non vues des profils acier après leur mise en oeuvre. - Reprise ayant une tenue a la corrosion équivalente au traitement en usine. Ce traitement est réalise soit par métallisation au pistolet, soit par application d'une peinture riche en zinc.				
	E-R-000030 Stockage 1u = $\frac{1}{=}$ U Localisation : Bloc-porte extérieur suivant détail ci-dessus pour accès E-R-000030 Stockage depuis extérieur				
		U	1	€	
3.4.3	Bloc-porte métallique extérieur à 1 vantail de 1.00 x 2.10 m ht - Finition laqué - Formant Issue de Secours Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte métallique extérieur à 1 vantail, avec parements en tôle d'acier galvanisé à bords pliés assemblés par rivetage et vissage avec âme isolante, disposant des caractéristiques suivantes et avec PV d'un fabricant :				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	Caractéristique thermique : - Uw = 1.90 W/m²K - Compris toutes sujétions de découpes, de raccords, d'étanchéité de l'ensemble et de parfait achèvement - Évacuation des déchets en décharge réglementée - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur Dimensions : - Largeur de passage : 1.00 x 2.10 m ht environ - Vantail de 0.93 x 2.10 m ht environ Localisation : Bloc-porte issus de secours depuis circulation au R+1 suivant repérage ci-dessus et plans Architecte	1u = A =	1 U 1 U		
		U	1	€	€
3.4.4	Escalier métallique extérieur formant Issus de Secours y compris garde-corps Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un escalier métallique extérieur formant Issus de Secours y compris garde-corps, disposant des caractéristiques suivantes : Escalier : - Montants fut en partie centrale en profils tubulaire de section appropriée avec platines de fixation en partie basse et tamponnages en partie haute - Structure limons en profils UPN de section appropriée - Ensemble de la structure formant ossature des marches - Profils en acier galvanisé - Marche en tôle striée soudés sur limons latéraux  Garde-corps : - Montants en fer plat 12 x 50 mm avec entraxe adapté et fixés par platines en rive d'escalier métallique par tous moyens adapté au support - 1 main courante haute de section tubulaire de 50 mm diamètre fixée sur montants - Lisses horizontale haute et basse en fer plats 12 x 50 mm - Remplissage par bareaudage vertical carré de 50 x 50 soudé sur les lisses - Joints silicone 1ère catégorie en périphérie des platines - Accessoires, les vis inox et les chevilles adaptés pour fixation. - Garde corps en acier galvanisé - A poser de part et d'autre de l'escalier Mains courantes sur fût central : - Retouches éventuelles après pose. - Montage sur écuysers. - Obturation des extrémités par bouchons plastiques noirs. - Coupes, soudures, cintrage, embouts, façon de crosses et tous organes de fixation. - Toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement. - Mains courantes en acier galvanisé L'ensemble des mains courantes devront répondre aux normes en vigueur notamment en termes d'accessibilité aux PMR (prolongement et recourbement si besoin est de celles-ci).				

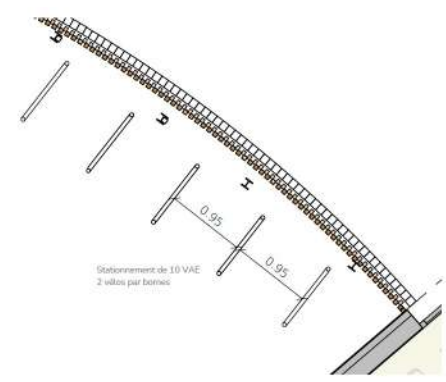
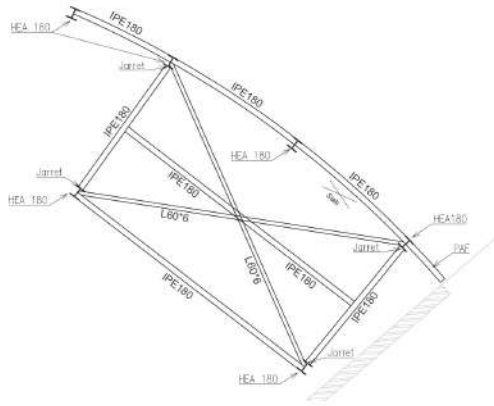
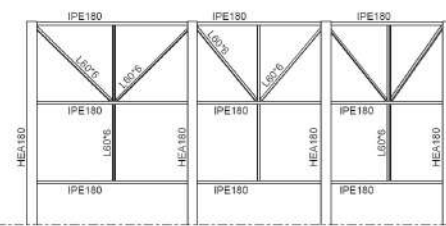
Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	Finition de surface : - Ensemble en profilés galvanisés  1ens = _____ 1 ENS = _____ 1 ENS Localisation : Escalier métallique formant issus de secours depuis la circulation au R+1 <tr><td>ENS</td><td>1</td><td>€</td><td>€</td></tr>	ENS	1	€	€
ENS	1	€	€		

3.4.5 **Arches à vélos pour 10 places (2 vélos par arches)**

Le présent poste comprend la fourniture et pose d'arche à vélos fixé au sol, disposant des caractéristiques suivantes :

- Structure en tube acier galvanisé d'un diamètre de 50 mm et d'une épaisseur de 2 mm cintré au rayon et soudé
- Borne fixée au sol sur platine ovale en acier épaisseur 5 mm
- Galvanisation à chaud avec peinture polyester thermodurcissable cuite à 200°C insensible aux U.V.
- Finition teinte RAL au choix de l'architecte
- Sécurisation du vélo en 3 points
- Découpe forme vélo pour signalétique
- Nb de vélos : 10 répartis sur 5 arches
- Tous détails de pose, fixations adaptées, mise en œuvre, protections des ouvrages contigus
- Fixation par vis d'ancrage M12/65 mm sur dalle béton ou plots béton



Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
					
	<u>Marques et Références données à titre indicatif :</u>				
	Type Borne A DÉCOR de chez ABRIPLUS ou équivalent				
	<u>Marques et Références retenues par l'entreprise :</u>				
	Type de chez ou équivalent				
(A)		5u = A =	5 U	5 U	
	<u>Localisation :</u> Au rez de chaussée en façade Nord-Ouest à l'arrière du bâtiment suivant plans Architecte				
			U	5	€
3.4.6	Abris vélos couvert avec structure métallique et habillage tasseaux bois Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un abris vélos couvert avec structure métallique et habillage tasseaux bois, disposant des caractéristiques suivantes : - Tous moyens de levage, d'assemblage, de transport, échafaudages, filets et protections nécessaires. - Échafaudage réglementaire adapté au site - Poteaux, montants, pannes, traverses ...en profils profilés du commerce avec sujétions d'assemblage et de renfort traverse/poteau et traverse/traverse - Les platines de préscléments sont fournis par le titulaire du présent lot au lot Gros-œuvre qui devra la mise en place				
	Elévations 				
	Se référer aux plans du BET Structure 2425-422 DCE BA01 Extension EFS Ind.0 joint à la consultation				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Stabilité en profils adaptés et contreventements en cornières de section appropriée. - Raidisseurs, renforts et toutes autres sujétions d'assemblage nécessaires à l'assemblage, au maintien et à la stabilité de l'ensemble. Finition des ouvrages : - Préparation soignée des ouvrages, dégraissage, grenailage, décalaminage par brossage énergétique etc... - Protection de l'ensemble par galvanisation à chaud - Compris toutes sujétions de fixations et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée. - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur - Suivant méthodologie de l'entreprise, ossature nécessaire pour mise en oeuvre des tasseaux bois d'habillage sur structure métallique par l'intermédiaire d'une ossature en bois résineux classe de résistance C22 et C24 selon la norme NF, constituée de tasseaux de section et d'entraxe adapté, avec espacement réglementaire et traitement classe 3 adapté pour ouvrages extérieurs - Section à déterminer par l'entreprise suivant étude EXE et plan d'exécutions - Ensemble des fixations en acier galvanisé et adaptée aux supports afin d'éviter l'arrachement - Ensemble des accessoires nécessaires à la bonne mise en oeuvre de l'ensemble Habillage de la face arrière (Pas le dessus) de l'abri vélos en tasseaux bois adapté pour extérieur : - Habillage en tasseaux bois essence Mélèze ou Douglas - Traitement : Bois injecté 6/4 classe 3 - Essence de bois : Mélèze ou Douglas - Traitement : Bois Classe 3 - Aspect de surface : Raboté avec traitement autoclave marron par bain - Traitement insecticide et fongicide à cœur selon la norme NF avec certificat de garantie Couverture de l'abri vélos en panneaux polycarbonate : - Fourniture et pose des plaques de polycarbonate y compris ossature secondaire éventuelle, - Systèmes de fixation adapté - Polycarbonate alvéolaire transparent ou opalin au choix de l'Architecte - Épaisseur minimale : 16 mm donnée à titre indicatif (ou selon note de calcul à charge de l'entreprise), - Traitement anti-UV coextrudé sur face extérieure - Classement feu minimum : B-s1,d0, - Transmission lumineuse = 55 % (opalin) ou = 70 % (transparent), - Résistance aux chocs élevée				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
(A)	- Traitement des points singuliers et accessoires de finition - Compris toutes sujétions de manutention, découpes, raccords et de parfait achèvement. - Évacuation des déchets en décharge réglementée - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueur 1ft = 1 FT A = 1 FT Localisation : Abris vélos couvert à l'arrière du bâtiment				
		FT	1	€	€
3.4.7	Grille de ventilation à lames aluminium Le présent poste comprend la fourniture et pose de grilles de ventilation rectangulaire en profils extrudés en alliage d'aluminium anodisé naturel, disposant des caractéristiques suivantes : - Pré-cadre en acier galvanisé 12/10 ème, à sceller pour grille vissée ou clipsée. - Cadre en profil cornière avec jet d'eau en partie basse - Lames fixes inclinées en profils "pare-pluie" horizontales façonnées en chevrons - Toile moustiquaire en matière plastique, maille 1,2 x 1,65 mm collée sur la face arrière de la grille - Lame basse formant rejet d'eau en façade avec gorge intérieure de récupération et d'évacuation des eaux d'infiltration éventuelles. Fixation par vis inox. - Montants raidisseurs à prévoir suivant longueur de grilles, disposés intérieurement en matériau de même nature, assurant une parfaite tenue des lames. - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant. - Finition aluminium anodisé naturel				
					
	<u>Marques et Références données à titre indicatif :</u> Type DS aluminium de chez PANOL..... ou équivalent <u>Marques et Références retenues par l'Entreprise :</u> Type de chez				
3.4.7.1	Grille de ventilation à lames alu anodisé - Dimensions 0.20 x 0.20 m ht - Grille de ventilation à lames alu anodisé suivant descriptif ci-avant				
(A)	Provision Attente infos BET Fluide A = 2 U A = 2 U Localisation : Suivant demande du BET Fluides et besoins réels du chantier				
		U	2	€	€
3.4.7.2	Grille de ventilation à lames alu anodisé - Dimensions 0.25 x 0.40 m ht - Grille de ventilation à lames alu anodisé suivant descriptif ci-avant				
(A)	Provision Attente infos BET Fluide A = 1 U A = 1 U Localisation : Suivant demande du BET Fluides et besoins réels du chantier				
		U	1	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
Serrurerie					
Total H.T. :					_____€

RECAPITULATIF
Lot n°3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

3.1 - Prescription Générales

3.2 - Menuiseries ALUMINIUM _____ € HT

3.3 - Stores de protection solaire intérieurs en toile _____ € HT

3.4 - Serrurerie _____ € HT

Total du lot MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE

Total H.T. : _____ €

Total T.V.A. (20%) : _____ €

Total T.T.C. : _____ €

Soit en toutes lettres TTC : _____

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur